

Déclaration environnementale

Soucieux de la qualité et du respect de l'environnement, POWER-SONIC EUROPE LTD a mis en oeuvre et propose les moyens nécessaires pour se conformer au décret N°99-374 du 12 Mai 1999, N°99-1171 du 29 Décembre 1999 et l'arrêté du 26 Juin 2001.

Notre partenaire la STCM, qui dispose d'un réseau national, met en place, sur demande, un système complet de stockage, de collecte, de traçabilité et de recyclage de batteries usagées appelé ECOBAT "classic".

Dans l'hypothèse où cette prestation vous intéresserait, veuillez nous contacter.